

d'un pain d'environ 14½c., seulement 2.4c., alors que l'année précédente, ils touchaient 3c. d'un pain se vendant en moyenne 13c. Aujourd'hui les producteurs ne touchent que 47 p. 100 de l'argent du consommateur, tandis qu'il y a un an ils en touchaient 55 p. 100.

D'après le *Bulletin* d'Edmonton, numéro du 5 janvier, l'indice national du prix de la vie, durant novembre, a grimpé de .4 point jusqu'à un sommet de 171.1. Le service de la statistique a révélé que l'indice du prix de la vie au Canada avait augmenté de 10 points, durant les onze premiers mois de 1950, et de 69.7 p. 100, depuis le mois d'août 1939. Mais en établissant cette statistique, on n'a pas tenu compte d'une réduction de 18c. la douzaine dans le prix des œufs qu'annonçait le même journal dans son numéro du 4 janvier. Notre ami, M. David, n'en a pas parlé. Puis, avant même que nous ayons eu le temps de souffler, le *Citizen* du 2 février nous annonçait que le prix de la vie avait monté encore, que durant le mois de décembre le prix de la vie avait grimpé de 1.4 point encore pour toucher un nouveau sommet de 172.5. Les prix de la viande, du beurre, des légumes, des fruits, des vêtements pour hommes, des meubles, des couvertures, des tapis, du charbon, du blanchissage, avaient augmenté de même que le tarif téléphonique, le prix des services de santé et des coupes de cheveux. Je crois, en passant, qu'il y aurait lieu de rectifier le prix de la coupe de cheveux. Bien des gens n'ont guère les moyens de payer 75c. On devrait dans de tels cas instituer un impôt sur les excédents de bénéfices. L'article révèle aussi qu'il y a eu majoration du prix de l'essence, du transport en tramways et des journaux. Il semble y avoir une tendance générale aujourd'hui à la hausse des prix. On jurerait que certains hauts fonctionnaires, en prévision d'un blocage éventuel des prix, incitent les gens à relever leurs prix le plus tôt possible.

Un article de *Budget*, publication des syndicats de blé, numéro du 13 octobre dernier, affirme que, depuis 1939, le coût de la vie sur la ferme a augmenté de 77 p. 100; le taux des salaires sur les fermes, de 245 p. 100; les machines aratoires, de 60 p. 100; la ficelle d'engerbage, de 227 p. 100; l'essence et l'huile, de 51 p. 100; les engrais, de 46.7 p. 100; l'outillage et les matériaux, de 100 p. 100; les matériaux de construction, de 128 p. 100; et les articles de quincaillerie, de 65 p. 100. Le coût de la vie sur la ferme était de 180.7 en août 1950, quand en ville, il n'était que de 168.5. L'outillage et les matériaux agricoles étaient à 194.3 et la main-d'œuvre agricole, à 215.7. J'avais l'intention de m'étendre davantage sur cette question, mais comme le

temps passe, je n'irai pas plus loin pour le moment, quitte à revenir peut-être sur le sujet un peu plus tard.

D'après moi, le coût élevé de la main-d'œuvre, les impôts exorbitants prélevés par le gouvernement fédéral et la hausse excessive des prix sont surtout responsables du coût élevé de la vie; tant qu'on n'y aura pas remédié, nous devons nous résigner aux inconvénients que nous avons connus. La plupart des gens, moi le premier, n'aiment pas la régie des prix et des salaires en temps de paix, mais les conditions présentes exigent qu'on fasse quelque chose pour permettre aux petits salariés de survivre. Je répète que le gel des prix aux niveaux d'aujourd'hui ne résoudra pas entièrement le problème. Remarquons que les États-Unis ont gelé les prix, mais, quelques jours plus tard, ils commençaient à fixer certaines marges pour les différents intermédiaires qui manipulent les marchandises depuis la production jusqu'à la consommation, et je crois que nous devons suivre quelque peu cet exemple si nous voulons régler le problème chez nous.

Le discours du trône signale que nous serons invités à approuver des dépenses sensiblement accrues aux fins de la défense. Cela signifie, il va sans dire, que nous devons aussi approuver le relèvement des impôts. A mon sens, il ne faudrait aucunement abaisser les abattements actuels ni relever le taux de l'impôt à l'égard des contribuables à revenu modique. Il suffit de réfléchir un peu pour se rendre compte de la nécessité de ces dispositions. Il faut assurer le vivre et le logement à la population. A cet égard, il y aurait lieu, je crois, d'enquêter sur le niveau trop élevé des loyers. Certains logements se louent à un loyer inférieur à leur valeur actuelle; ailleurs, le loyer est resté au niveau en vigueur pendant la crise, tandis que d'autres logis se louent le double de ce qu'ils valent. Il conviendrait donc d'instituer une enquête afin de rétablir l'équilibre des choses.

Au cours de la dernière guerre, les impôts ont grandement favorisé l'absentéisme et, depuis la guerre, un grand nombre de cultivateurs ont diminué leur production. Pendant le conflit, les cultivateurs peinaient de longues heures, afin de fournir les vivres aux Canadiens et à nos alliés outre-mer. D'autres se sont engagés dans les troupes; des hommes et des femmes ont travaillé dans les usines et assumé intégralement leur part des dépenses de guerre. La division de l'impôt a ensuite envoyé des agents enquêter chez les cultivateurs; un grand nombre ne s'en sont pas encore remis. Le Gouvernement a ainsi extorqué des cultivateurs des centaines de milliers de dollars qu'il n'aurait jamais